



UN ACCUEIL, UN TOIT, UN NOUVEAU DÉPART



RAPPORT FINANCIER

2015

Introduction

par Pascal AERTS, Trésorier de l'Îlot

C'est forcément un plaisir pour un trésorier d'association de présenter des comptes dégagant un excédent de 50.8 K€, même s'il n'oublie pas que l'Îlot a pour seul but de remplir son objet associatif, et, en aucun cas, de "faire des bénéfices".

Mais la pérennité de notre action exige que les comptes soient équilibrés, et l'existence d'un excédent est donc toujours une bonne nouvelle, d'autant que cet excédent global provient d'une exploitation courante elle-même quasi à l'équilibre (déficit de 3.2 K€).

Nous avons par ailleurs eu l'occasion d'insister sur l'imprévisibilité et la volatilité du montant des legs, et essayé de mettre en évidence le rôle qu'ils avaient sur le résultat d'exploitation. Et donc l'autre bonne nouvelle de cette année est que ce léger déficit d'exploitation a été obtenu, en dépit d'un montant de legs encaissés dans l'année très inférieur à celui de 2014.

Le rapport qui suit va tenter d'expliquer en toute transparence, et aussi simplement que possible (ce qui devrait être facilité par la stabilité des périmètres, et donc l'homogénéité des comparaisons entre les deux exercices) la formation de ce résultat.

Mais, sans attendre, il est bon de souligner la bonne santé financière de votre association : des fonds propres, provisions et fonds dédiés (à des projets non encore mis en œuvre) en hausse à plus de 4.3 M€ ; une absence d'endettement financier à moyen et long terme ; des dettes courantes d'exploitation très inférieures à la trésorerie disponible (2.4 M€) ; cette trésorerie elle-même en progression de 140 K€.

Le Résultat 2015

Si le résultat global provient bien sûr de l'exploitation, il inclut également le résultat financier, le résultat exceptionnel, et le jeu des dotations et reprises sur fonds dédiés.

- Le résultat d'exploitation est donc légèrement déficitaire, de 3.2 K€ (à comparer à -113.9 K€ en 2014).
Ce redressement provient d'une croissance des produits très supérieure à celle des charges : les premiers augmentent de 171.0 K€, alors que la hausse de ces dernières est limitée à 60.2 K€. Dit autrement, +2.1 % pour les produits, tandis que les charges ne progressent que de 0.7 %.
- Le résultat financier, provenant du placement de la trésorerie, progresse de 15.6 %, et s'établit à +18.4 K€.
- Le résultat exceptionnel est lui aussi positif, à hauteur de 15.1 K€, alors qu'en 2014 il était déficitaire de 3.8 K€.
- La reprise sur fonds dédiés a cette année été supérieure à la "mise en réserves" de fonds collectés dans l'année, et contribue ainsi positivement au résultat global, pour 25.7 K€ (alors qu'en 2014 l'impact était négatif, de 100.0 K€).
- Et donc l'exercice se clôture sur un excédent de 50.8 K€, à comparer au déficit de 204.3 K€ enregistré en 2014.

Des produits d'exploitation en hausse

Comme l'année passée, les produits proviennent des subventions et Dotations Globales de Fonctionnement (DGF), de la générosité de nos donateurs et mécènes, et des ventes des ateliers et autres participations.

Si globalement la répartition par grands blocs est identique, le détail au sein de chaque catégorie présente des évolutions différenciées.

- Les subventions et DGF, qui représentent près des 2/3 de nos produits, croissent de 113.5 K€, soit +2.2 %.
Cela provient surtout du financement, en année pleine sur 2015, de l'activité "Lits Halte Soins Santé" d'Amiens, qui avait démarré fin 2014, mais aussi d'une amélioration de la DGF de l'Îlot Val-de-Marne et d'un complément exceptionnel de DGF sur Chemin Vert à Paris.
A contrario, la diminution des financements apportés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de la Somme s'est poursuivie : non-reprise des déficits des années antérieures sur Thuillier et la Passerelle, diminution du financement au titre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT), suppression de tout subventionnement au titre des surcoûts liés à l'humanisation du bâtiment des Augustins, 2 ans après que nous ayons nous-mêmes pris, en toute concertation, des engagements sur 40 ans.
- Les produits issus de la générosité du public, qui représentent le quart de nos ressources, progressent de 3.1 %, malgré une baisse de 62.2 K€ des legs.
Celle-ci est en effet largement compensée par une nouvelle croissance de 25.2 % du mécénat, qui contribue désormais pour 395.1 K€ aux produits de l'association.
Mais c'est aussi la fidélité de nos donateurs, toujours très attachés au projet associatif, qui explique l'augmentation globale : les dons progressent de 43.1 K€, soit +2.9 %, ce qui, dans l'environnement actuel marqué par les difficultés économiques et par une concurrence très forte pour séduire de nouveaux donateurs, mérite d'être souligné. Que chaque mécène ou donateur qui lit ces quelques lignes soit convaincu de notre profonde gratitude pour les moyens qu'il nous fournit pour réaliser notre mission sociale.
- Les ventes des Ateliers de l'Îlot progressent de nouveau de 72.6 K€ (soit +19.7 %, après déjà +50 % l'an passé), grâce à l'activité de chacun des ateliers (automobile, restauration, ou menuiserie).
Il convient de souligner également la croissance du financement fourni par l'Administration Pénitentiaire au titre de l'hébergement et de l'accompagnement des personnes Placées sous Surveillance Electronique (PSE), aussi bien à Paris qu'à Amiens.

Des charges d'exploitation bien maîtrisées

Elles n'augmentent que de 0.7% par rapport à 2014, soit +60.2 K€ :

- Les charges de personnel, qui représentent toujours les 2/3 de nos charges, nécessitent une analyse que la présentation comptable ne fournit pas en lecture directe.
D'une part le poste comptable regroupe à la fois les salaires et charges des salariés permanents de l'association (qui lui permettent de fonctionner) et ceux des salariés en insertion dans nos ateliers d'Amiens, Aubervilliers ou Paris (qui sont bénéficiaires

de notre accompagnement). Autant il est souhaitable de maîtriser les charges du premier groupe, autant celles du second reflètent plutôt le dynamisme de notre activité.

D'autre part, il existe d'autres charges afférentes au personnel, mais que la comptabilité classe différemment : il s'agit notamment de l'intérim et des charges fiscales sur salaires.

Et donc l'analyse doit se faire sur les seuls salariés permanents, mais en y incluant le coût du personnel intérimaire, et les charges fiscales.

Examinés ainsi les frais de personnel marquent un retrait par rapport à 2014, passant de 4 640.3 K€ à 4 615.0 K€ cette année, grâce notamment à la forte diminution de l'intérim (110.7 K€ en 2015 contre 239.6 K€ en 2014).

- Les charges immobilières sont stables : l'augmentation des frais d'entretien et de maintenance des bâtiments est compensée par la baisse des taux d'intérêt et son impact favorable sur le loyer des Augustins à Amiens.
- Les honoraires progressent peu, malgré le coût de la mission d'évaluation externe (39.6 K€).
- Les achats de matières et fournitures progressent, mais en cohérence avec le développement de l'activité des Ateliers de l'Îlot.
- Mais l'exercice bénéficie aussi d'une forte diminution du provisionnement, car cette année il n'a pas été nécessaire de compléter le fonds pour indemnités de départ en retraite, et nous n'avons pas non plus à faire face à de nouveaux contentieux.

Une gestion financière au service du projet associatif

- Si la direction générale de l'association et les différents responsables d'établissements peuvent se féliciter de l'équilibre des comptes malgré l'environnement difficile dans lequel nos financeurs publics se trouvent contraints, notre véritable satisfaction vient de ce que ces résultats ont été atteints sans "rogner" sur les dépenses allouées aux missions sociales.
Certes la qualité d'une gestion associative ne se mesure pas d'abord en termes financiers, mais qualitativement au travers des missions qu'elle conduit en faveur du public qu'elle accompagne, et les sommes qu'elle y consacre ne sont qu'un indicateur.
Mais il est agréable de constater qu'elles ont augmenté de 122.2 K€, et que la part qui leur est allouée dans le total de nos charges a même progressé (88.6 %).
- Cela étant il convient de poursuivre l'effort de recherche de nouveaux donateurs et probablement d'investir davantage en ce sens. La fondation Îlot Avenir, placée sous l'égide de la Fondation Caritas France, créée en fin d'année, poursuit le même objectif. Elle permettra de collecter librement les dons déductibles de l'ISF. Les frais de recherche de fonds restent limités à 4.2 % du total des emplois, et les frais d'appel à la générosité du public ne représentent, comme l'an passé, que 15.5 % des sommes qu'ils ont permis de collecter.
- Les frais de fonctionnement restent très limités ; ils sont même de nouveau en légère baisse (-4.3 K€) et ne représentent plus que 3.1 % du total des emplois.

Un bilan très sain permettant de financer les projets envisagés

Comme nous l'indiquions en préambule, l'importance des fonds propres et des fonds dédiés, l'absence d'endettement financier, et l'existence d'une trésorerie en augmentation (et placée de façon prudentielle auprès d'établissements de premier plan), garantissent à l'Îlot son indépendance et sa capacité à travailler à l'amélioration du cadre de vie qu'il offre à ses résidents.

- C'est ainsi qu'à Amiens l'établissement de la rue Thuillier fait actuellement l'objet de gros travaux de sécurité, de mise aux normes, mais aussi de confort pour les femmes et les familles qui y sont accueillies. Ils vont bientôt être achevés.
- D'importants travaux sont également à prévoir à Paris, rue du Chemin Vert, dans la partie de l'immeuble qui n'avait pas été rénovée en 2009-2010.

L'accroissement des ressources collectées auprès du public, non affectées et non encore utilisées à fin 2015 (1 984.2 K€), lui permet également de continuer de travailler sur ses projets de développement :

- Nous avons pu lancer un nouveau parcours d'insertion aux Ateliers de l'Îlot à Amiens.
- Le projet d'une formation qualifiante dans le Var progresse.
- Par contre l'ouverture de nouvelles capacités d'hébergement en Seine-Saint-Denis n'a pu se concrétiser et nous envisageons désormais d'y lancer un programme d'accompagnement sans hébergement pour des jeunes sortant de prison ou risquant la récidive. De même le projet de création d'atelier qualifiant à Perpignan continue de rencontrer des difficultés.

Tous ces projets consomment des ressources et une énergie importantes.

Mais la fidélité de nos donateurs, les efforts de nos financeurs publics pour maintenir, voire développer, leur contribution, et l'intérêt marqué par des mécènes de plus en plus nombreux permettent au Conseil d'Administration de garder une détermination intacte, au profit d'hommes et de femmes qui n'ont pas souvent eu l'occasion de voir des mains se tendre.

Au nom des 1 184 personnes que nous avons ainsi pu accompagner sur leur chemin de réinsertion, que chacun, salarié, bénévole, financeur ou donateur, soit ici très chaleureusement remercié.

PLAN DU RAPPORT

1- COMPTES ANNUELS	7
2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
3- COMPTE DE RESULTAT	12
3.1 Produits d'exploitation	12
3.2 Charges d'exploitation	18
3.3 Résultat financier	23
3.4 Résultat exceptionnel	23
3.5 Impôt sur les sociétés	23
4- BILAN : ACTIF	24
4.1 Immobilisations	24
4.2 Amortissements	25
4.3 Stocks	25
4.4 Créances redevables	26
4.5 Autres créances	26
4.6 Trésorerie	26
4.7 Charges constatées d'avance	27
5- BILAN : PASSIF	28
5.1 Fonds propres	28
5.2 Provisions pour risques et charges	29
5.3 Fonds dédiés	29
5.4 Emprunts et dettes financières divers	29
5.5 Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30
5.6 Dettes sociales et fiscales	30
5.7 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30
5.8 Autres dettes	30
6- ETAT DES CREANCES ET DETTES	31
6.1 Etat des créances (brutes)	31
6.2 Etat des dettes	31
7- COMMISSARIAT AUX COMPTES	32
8- ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
8.1 Crédit-bail	32
8.2 Valorisation des dons et apports en nature	32
8.3 Information sur les legs et donations	32

9- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES	33
10- RESSOURCES	35
10.1 Ressources collectées auprès du public	35
10.2 Autres ressources	37
10.3 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	37
11- EMPLOIS	38
11.1 Missions sociales	38
11.2 Frais de recherche de fonds	39
11.3 Frais de fonctionnement	40
12- AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC SUR 2015	41
13- SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2015	42
14- NATURE ET QUANTITE DES RESSOURCES EN NATURE	42
15- ETAT DES EFFECTIFS BENEVOLES	43
16- INFORMATIONS CLEFS	43
17- GLOSSAIRE	44

1- Comptes annuels

Compte de résultat

	2015	2014
PRODUITS D'EXPLOITATION	8 248 884	8 077 905
Ventes des ateliers et participations	569 441	450 502
Dotations et produits de la tarification	3 012 535	2 791 264
Subventions d'exploitation et participations des usagers	2 441 991	2 575 820
Reprises sur amortissements et provisions	49 570	119 916
Transferts de charges	89 308	104 744
Dons manuels	1 934 548	1 811 942
Legs et donations	94 013	156 199
Autres produits	57 478	67 518
CHARGES D'EXPLOITATION	8 252 042	8 191 800
Achats de matières premières et fournitures	105 081	80 637
Achats non stockés de matières et fournitures	583 815	541 818
Services extérieurs et autres	1 269 132	1 380 550
Impôts, taxes et versements assimilés	358 206	355 155
Charges de personnel	5 490 032	5 270 773
Dotations aux amortissements	393 818	414 399
Dotations aux provisions	13 154	103 185
Autres charges	38 804	45 284
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 159	-113 895
Produits financiers	18 379	23 345
Charges financières		7 452
RESULTAT FINANCIER	18 379	15 893
PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 826	20 817
Sur opérations de gestion	19 093	14 800
Sur opérations en capital	4 734	6 017
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 692	24 628
Sur opérations de gestion	8 692	21 927
Dotations aux amortissements et provisions		2 702
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 134	-3 811
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	318 275	200 117
Engagements à réaliser sur ressources affectées	292 592	300 157
Impôt sur les Sociétés	5 287	2 410
RESULTAT DE L'EXERCICE	50 751	-204 263
Total des charges	8 558 613	8 526 446
Total des produits	8 609 365	8 322 184
Résultat	50 751	-204 263

Bilan

ACTIF	2015			2014
	brut	amortissement	net	net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- frais d'établissement	67 199	54 260	12 939	14 283
- autres immobilisations incorporelles	183 894	183 894		37 415
Immobilisations corporelles				
- terrains	103 665		103 665	103 665
- constructions	5 155 493	4 070 434	1 085 059	1 278 728
- installations techniques, matériels et outillage	859 887	640 656	219 231	215 808
- autres immobilisations corporelles	1 577 160	1 164 951	412 209	490 393
- immobilisations corporelles en cours	479 152		479 152	20 976
Immobilisations financières				
- prêts	432		432	1 255
- autres immobilisations financières	242 979		242 979	231 988
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 669 861	6 114 195	2 555 666	2 394 511
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
- matières premières et fournitures	14 112		14 112	18 850
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
- créances redevables et comptes rattachés	55 396	4 302	51 093	32 670
- autres créances	693 289	31 293	661 997	618 333
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 439 566	6 744	2 432 822	2 291 877
Charges constatées d'avance	53 954		53 954	63 954
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 256 317	42 339	3 213 977	3 025 685
ACTIF TOTAL	11 926 178	6 156 534	5 769 644	5 420 196

Bilan

PASSIF	2015	2014
	<i>net</i>	<i>net</i>
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
- <i>apports sans droit de reprise</i>	2 382 661	2 382 661
- <i>apports avec droit de reprise</i>	258 492	263 065
- <i>subventions d'investissement</i>	108 543	108 543
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Réserves		
- <i>excédents affectés à l'investissement</i>	409 959	409 959
- <i>réserve de trésorerie</i>	172 538	172 538
- <i>autres réserves</i>	101 571	116 622
Reports à nouveau		
- <i>sous contrôle de tiers (DGF)</i>	-696 795	-697 302
- <i>autres</i>	451 423	641 141
Résultat de l'exercice		
- <i>sous contrôle de tiers (DGF)</i>	-137 109	-256 151
- <i>autres</i>	187 860	51 888
Subventions d'investissements non renouvelables	303 617	76 350
TOTAL FONDS PROPRES	3 542 759	3 269 315
Provisions pour risques et charges	423 770	448 905
Fonds dédiés	402 523	428 206
TOTAL PROV. ET FONDS DEDIES	826 293	877 111
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers	13 723	14 682
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	380 291	353 564
Dettes sociales et fiscales	857 809	846 279
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75 673	1 140
Autres dettes	73 095	58 105
TOTAL DETTES	1 400 591	1 273 770
PASSIF TOTAL	5 769 644	5 420 196

2- Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables en vigueur pour les associations (règlement CRCF 99-01).

Pour certaines présentations spécifiques, l'association s'oblige au respect des dispositions du Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF), relatives à la gestion budgétaire et comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et des différents décrets et arrêtés définissant la nomenclature applicable aux organismes privés à but non lucratif gérant ce type d'établissement.

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Leur présentation est faite de manière comparative : face aux comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Comme pour l'exercice 2014 et dans le respect de la réglementation, les annexes sont complétées du compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public, établi conformément à la présentation définie par le comité de régulation comptable (CRC), et de ses commentaires.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques :

- Immobilisations incorporelles : les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis sur une période de 3 à 5 ans.
- Immobilisations corporelles : celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat TTC majoré des frais accessoires). Les amortissements pratiqués sont calculés linéairement, en fonction de la durée de vie prévisionnelle, à savoir :
 - constructions (structure) : 60 à 80 ans
 - installations extérieures et de couverture : 30 à 40 ans
 - installations techniques : 15 à 20 ans
 - autres aménagements : 7 à 10 ans
 - mobilier : 3 à 10 ans
 - matériel de transport : 3 à 5 ans
 - matériel informatique : 3 à 5 ans
- Immobilisations financières : elles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'entrée. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.
- Créances : elles sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour couvrir les éventuels risques de non-recouvrement.
- Dettes : elles sont inscrites au passif du bilan pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice.
- Stocks : ils correspondent principalement au matériel nécessaire aux ateliers d'Amiens (pièces mécaniques, denrées alimentaires, produits d'entretien).

- Valeurs mobilières de placement : elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition.
- Dons en nature : ils sont valorisés sur la base des éléments fournis par le donateur. A défaut d'information, ils ne sont pas valorisés. En aucun cas, ils n'apparaissent dans le compte de résultat et dans le bilan, mais sont donnés à titre indicatif dans l'annexe consacrée au compte d'emploi des ressources.

Il est précisé qu'aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2015.

3- Compte de résultat

3-1 Produits d'exploitation = 8 248.9 K€ (+171.0 K€ par rapport à 2014, soit +2.1 %) :

Ces produits, en augmentation par rapport à 2014, comprennent principalement :

- les dotations globales de financement et subventions = 5 256.7 K€ (+113.5 K€ par rapport au 31 décembre 2014, soit +2.2%) ;
- les produits issus de la générosité du public (dons manuels et legs) = 2 028.6 K€ (+60.4 K€, soit +3.1 %) ;
- les ventes des ateliers et participations = 569.4 K€ (+118.9 K€, soit +26.4%) ;
- les participations des usagers = 197.8 K€ (-26.0 K€, soit -11.6 %) ;

le solde étant constitué des autres produits (57.5 K€), des transferts de charges (89.3 K€) et des reprises de provisions (49.6 K€).

3.1.1 Dotations globales de financement et subventions :

Elles sont constituées principalement de financements publics dont :

3.1.1.1 Dotations globales de financement = 3 012.5 K€ (+221.3 K€ par rapport à 2014, soit +7.9 %)

Les Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) concernent :

- les 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) soumis au régime de la tarification : Chemin Vert, Thuillier et l'Îlot Val-de-Marne ;
- l'activité "accueil de jour" à la Passerelle ;
- l'activité "Lits Halte Soins Santé" des Augustins, démarrée en fin d'année 2014.

Elles se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
Chemin Vert	819.5	714.7	+104.8	+14.7 %
Îlot Val-de-Marne	734.3	704.1	+30.2	+4.3 %
Thuillier	640.2	640.2		
Accueil de jour (Passerelle)	342.6	342.6		
"Lits Halte Soins Santé" (Augustins)	244.6	121.6	+123.0	101.1 %
Sous-total (hors reprises déficits)	2 781.2	2 523.2	+258.0	+10.2 %
Reprise du déficit 2012 Chemin Vert		179.9	-179.9	
Reprise du déficit 2012 Îlot Val-de-Marne		2.4	-2.4	
Reprise du déficit 2012 Thuillier		49.7	-49.7	
Reprise du déficit 2012 Accueil de jour		36.0	-36.0	
Reprise du déficit 2013 Chemin Vert	135.6		+135.6	
Reprise du déficit 2013 Îlot Val-de-Marne	95.7		+95.7	
Sous-total reprises déficits 2012 et 2013	231.3	268.0	-36.7	
TOTAL DGF	3 012.5	2 791.2	+221.3	+7.9 %

La progression des DGF de 221.3 K€ (soit +7.9% par rapport à 2014) s'explique principalement par l'augmentation des dotations de Chemin Vert (+104.8 K€), de l'Îlot Val-de-Marne (+30.2 K€) et par la dotation de l'activité des 6 "Lits Halte Soins Santé", versée en année pleine en 2015 contre 6 mois en 2014 (+123.0 K€).

Les reprises de déficit sont globalement en baisse (-36.7 K€) du fait notamment de l'absence de reprise des déficits de Thuillier et de l'accueil de jour.

**3.1.1.2 Autres subventions et participations = 2 442.0 K€
(-133.8 K€ par rapport à 2014, soit -5.2 %).**

Ces subventions sont en baisse de 73.1 K€ (soit -3.6%). Cette baisse concerne tant les subventions d'Etat que les autres subventions ou la participation des usagers.

Elles se décomposent en :

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
Subventions Etat :				
Agence de Services et de Paiements (ASP)	1 015.0	936.0	+79.0	+8.4 %
DCCS de la Somme	921.8	1 023.4	-101.6	-9.9 %
DIRECCTE		51.8	-51.8	
Fonds Départementaux d'Insertion (FDI)		9.4	-9.4	
Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)	15.0	15.0		
DISP	10.0	10.0		
DRJSCS	10.7		+10.7	
Sous-total subventions Etat	1 972.5	2 045.6	-73.1	-3.6 %
Autres subventions publiques :				
Conseil Départemental de la Somme	150.0	150.0		
Conseil Départemental de Paris	3.6	15.6	-12.0	-76.9 %
Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	-3.6	15.3	-18.9	-123.5 %
Conseil Départemental de la Somme (logements diffus)	17.7	17.7		
Conseil Régional Ile de France	20.0	18.3	+1.7	+9.3%
Ville d'Amiens	83.0	83.0		
Autres	1.0	6.5	-5.5	-84.6%
Sous-total autres subventions publiques	271.7	306.4	-34.7	-11.3 %
Sous-total subventions	2 244.2	2 352.0	-107.8	-4.6 %
Participations et autres :				
Participation des usagers	197.8	223.8	-26.0	-11.6 %
Sous-total participations et autres	197.8	223.8	-26.0	-11.6 %
TOTAL SUBVENTIONS	2 442.0	2 575.8	-133.8	-5.2 %

AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENTS (ASP) :

Les aides de l'ASP (1 015.0 K€), dont l'objet est la prise en charge partielle des salaires et charges sociales du personnel en insertion et des autres salariés bénéficiaires d'un contrat aidé, sont en hausse de 8.4 % par rapport à l'exercice précédent, malgré une régularisation sur exercices antérieurs qui accentue la réduction du taux de prise en charge constatée depuis plusieurs années.

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
ASP	1 015.0	936.0	+79.0	+8.4 %
Frais de personnel des contrats aidés	1 628.2	1 481.7	+146.5	+9.9 %
TAUX DE PRISE EN CHARGE	62.3%	63.2%		-0.9 Pts

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE (DDCS) DE LA SOMME :

La DDCS de la Somme subventionne l'activité de :

- l'hébergement d'urgence à la Passerelle ;
- la maison-relais et les places de stabilisation des Augustins ;
- les places d'hébergement d'urgence de Thuillier ;

et assure le financement de l'Aide au Logement Temporaire (ALT), dont les trois centres d'hébergement d'Amiens sont bénéficiaires.

Les subventions accordées par la DDCS de la Somme (921.8 K€) sont en diminution de 101.6 K€ soit -9.9% par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement :

- de la suppression de la subvention accordée au titre des travaux d'humanisation de la Passerelle et des Augustins (contre 50 K€ en 2014 et 120 K€ en 2013) ;
- d'une diminution des financements pour l'ALT (-50.1 K€) principalement pour les places gérées par les Augustins.

DIRECTIONS REGIONALES DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE) D'ILE-DE-FRANCE ET DE PICARDIE :

Les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) d'Île-de-France et de Picardie subventionnaient l'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion des ateliers d'Amiens, de Paris et d'Aubervilliers jusqu'à fin 2014.

La réforme du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) qui a pris effet au 1^{er} juillet 2014 a entraîné la disparition progressive, mais totale, des subventions des DIRECCTE (-51.8 K€).

FONDS DEPARTEMENTAUX D'INSERTION (FDI) :

Suite à la réforme du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE), les Fonds Départementaux d'Insertion de Paris et de la Somme nous avaient accordé une subvention de 9.4 K€ en 2014 permettant de limiter partiellement l'impact de la baisse des subventions de la DIRECCTE (cf. paragraphe précédent). Cette subvention n'a pas été reconduite en 2015 malgré la suppression de ces subventions.

FONDS INTERMINISTERIEL DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD) :

Cette subvention de 15 K€ a été accordée à l'Atelier Qualification-Insertion d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES (DISP) PARIS ILE-DE-FRANCE :

Comme l'an passé, la subvention accordée par la DISP Paris Île-de-France concerne l'Atelier Qualification-Insertion de Paris.

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE (DRJSCS) DE PICARDIE :

Une subvention de 10.7 K€ a été accordée par la DRJSCS à la Passerelle en 2015 pour financer principalement la gratification des stagiaires en travail social.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME :

Cette subvention, qui assure la prise en charge partielle des frais de personnel de l'encadrement technique des Ateliers de l'Îlot, est identique à celle des exercices précédents (150 K€).

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PARIS :

Cette subvention assure une prise en charge partielle de l'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion, allocataires du RSA Socle, de l'Atelier Qualification-Insertion de Paris.

Le montant est en forte diminution par rapport à 2014 (-76.9 %).

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS :

Cette subvention assure une prise en charge partielle de l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion, allocataires du RSA Socle, de l'Atelier Qualification-Insertion d'Aubervilliers.

Le Conseil Départemental n'a non seulement pas accordé de nouvelle subvention mais il a procédé en 2015 à une régularisation des produits 2014.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME (LOGEMENTS DIFFUS) :

Cette subvention assure une prise en charge partielle de l'accompagnement social des personnes accueillies dans des appartements en ville (logements diffus) à Amiens.

CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE :

En 2015, une subvention de 20.0 K€ (contre 18.3 K€ en 2014) assure une prise en charge partielle de l'accompagnement socio-professionnel des salariés en "emplois-tremplins" à l'Atelier Qualification-Insertion de Paris et d'Aubervilliers.

VILLE D'AMIENS :

Les subventions accordées par la Ville d'Amiens sont destinées principalement à la fourniture de repas aux résidents et usagers des centres amiénois de l'Îlot : plus de 63 000 repas ont été servis en 2015 aux résidents des Augustins, de Thuillier et aux usagers de la Passerelle.

Le montant de cette subvention est identique à celui de 2014 (83.0 K€).

AUTRES :

- Ville d'Aubervilliers : la suppression de cette subvention (5.0 K€ en 2014) provient de l'arrêt de l'activité de "Correspondant Ville-Prison".
- Ville de Vincennes : la Ville a diminué sa subvention de 0.5 K€ (1.0 K€ en 2015 contre 1.5 K€ en 2014).

PARTICIPATION DES USAGERS :

Le montant de cette participation aux frais de la part des personnes hébergées (197.8 K€ en 2015) est en diminution de 26 K€ (-11.6 % par rapport à l'exercice précédent), du fait principalement du retard pris par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour instruire les nouveaux dossiers (-16.3 K€).

3.1.2 Produits issus de la générosité du public :

Ces produits se décomposent en (K€) :

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
Dons manuels	1 539.5	1 496.4	+43.1	+2.9%
Legs et donations	94.0	156.2	-62.2	-39.8 %
Mécénat	395.1	315.5	+79.6	+25.2 %
TOTAL	2 028.6	1 968.1	+60.5	+3.1 %

La hausse des produits issus de la générosité du public provient de l'augmentation du mécénat (+79.6 K€) et des dons manuels (+43.1 K€). Les legs ont enregistré en 2015 une nouvelle diminution (-62.2 K€ par rapport à 2014) même si l'association est encore bénéficiaire de certains legs qui seront comptabilisés lorsqu'ils seront réalisés.

Au chapitre 10, le compte d'emploi annuel des ressources détaillera davantage les produits issus de la générosité du public et montrera l'utilisation qui en a été faite.

3.1.3 Ventes des ateliers, participations et autres

Ces produits se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
Ventes des Ateliers de l'îlot				
Atelier Automobile	212.1	195.7	+16.4	+8.4 %
Atelier Menuiserie	64.6	37.5	+27.1	+72.3 %
Atelier Restauration	165.2	136.1	+29.1	+21.4%
Sous-total des Ateliers de l'îlot	441.9	369.3	+72.6	+19.7 %
Hébergement PSE	118.2	66.3	+51.9	+78.3 %
Loyers Service Accompagnement	8.0	13.9	-5.9	-42.5 %
Produits divers	1.3	1.0	+0.3	+30.0 %
TOTAL	569.4	450.5	+118.9	+26.4 %

3.1.3.1 Ventes des Ateliers de l'îlot :

L'augmentation globale de ces ventes (+72.6 K€, soit +19.7 %), provient de l'ensemble des ateliers, du fait du développement de l'activité liée à la conclusion de contrats signés courant 2014. La variation du chiffre d'affaires par atelier s'explique par :

- L'augmentation d'activité de l'atelier automobile (+16.4 K€) consécutive principalement au développement de l'activité de nettoyage de véhicules pour le groupe Renault.
- L'amélioration de l'activité de la menuiserie (+27.1 K€) du fait du développement des chantiers extérieurs en 2015.
- L'augmentation d'activité du self, qui aura servi plus de 9 100 repas en 2015 (contre moins de 8 000 repas en 2014), et de l'activité traiteur, principalement grâce au contrat avec France Terre d'Asile pour la livraison de repas (contrat existant depuis mai 2014).

3.1.3.2 Hébergement de personnes en Placement sous Surveillance Electronique (PSE) :

Ce revenu, qui correspond au paiement par l'administration pénitentiaire de l'hébergement de personnes sous bracelet électronique, est en forte augmentation (+51.9 K€, soit +78.3 %). Cette activité est en forte augmentation sur Chemin Vert (+38.2 K€) du fait d'une convention favorable signée avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) en 2015, permettant d'accueillir davantage de personnes sous bracelet électronique. L'augmentation à Amiens est également significative du fait qu'en 2014 des régularisations sur exercices antérieurs avaient entraîné une forte chute de cette activité. Il est également à noter que depuis fin 2015, l'Îlot Val-de-Marne commence à accueillir des personnes sous bracelet électronique (= 1.6 K€).

3.1.3.3 Service d'Accompagnement :

Avec le Service d'Accompagnement, l'Îlot joue un rôle d'intermédiaire entre les personnes qu'il accompagne vers l'autonomie et des propriétaires de logements dans le parc privé, à Paris. Les produits de loyers du service d'accompagnement sont en diminution de 5.9 K€ du fait de la baisse du nombre des logements gérés par l'association. Ce service est appelé à s'arrêter dans les années qui viennent.

3.1.4 Autres produits d'exploitation :

Ces autres produits comprennent (en K€) :

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
Reprises de provisions	49.6	119.9	-70.3	-58.6 %
Transferts de charges	89.3	104.7	-15.4	-14.7 %
Loyers		7.1	-7.1	
Taxe d'apprentissage	56.0	58.1	-2.1	-3.6 %
Produits gestion courante et autres	1.5	2.3	-0.8	-34.8 %
TOTAL	196.4	292.1	-95.7	-32.8 %

3.1.4.1 Reprises de provisions :

En 2015, ce poste (49.6 K€) est constitué d'une part des reprises de provisions pour départ à la retraite (25.1 K€) et d'autre part de provisions pour risques d'impayés : clients des Ateliers de l'Îlot (6.9 K€), locataires (14.1 K€) et autres risques résidents (3.5 K€).

Ces reprises couvrent des charges de 11.4 K€ enregistrées au cours de l'exercice, et l'excédent constitue donc un produit net de 38.2 K€ sur 2015 (à mettre néanmoins en relation avec les 13.2 K€ de nouvelles dotations aux provisions) (cf. paragraphe 3.2.5). Mais le solde contribue positivement au résultat pour 25.0 K€, alors que l'impact était globalement négatif de 21.4 K€ en 2014.

3.1.4.2 Transferts de charges :

Ce poste (89.3 K€) est en retrait de 15.4 K€ par rapport à 2014 ; il correspond principalement aux indemnités journalières perçues de la Caisse de Prévoyance et à la prise en charge des formations par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

3.1.4.3 Loyers :

En 2015, l'appartement (issu d'un legs) qui générait des loyers jusqu'à fin 2014 a été vendu.

3.1.4.4 Taxe d'apprentissage :

Pour la troisième année, l'association collecte la taxe d'apprentissage pour ses activités d'information et d'orientation professionnelle des jeunes. Après avoir beaucoup progressé, ce poste se stabilise et marque même une légère diminution par rapport à 2014 (-3.6 %).

3-2 Charges d'exploitation = 8 252.0 K€
(+60.2 K€ par rapport à 2014, soit +0.7 %) :

Les charges d'exploitation comprennent :

- les charges de personnel = 5 490.0 K€ (+219.3 K€ par rapport à 2014, soit +4.2 %) ;
- les services extérieurs et autres = 1 269.1 K€ (-111.4 K€, soit -8.1 %) ;
- les achats de matières et fournitures = 583.8 K€ (+42.0 K€, soit +7.8 %) ;
- les achats de matières premières et fournitures pour les ateliers automobile et menuiserie = 105.1 K€ (+24.4 K€ par rapport à 2014, soit +30.3 %) ;
- les impôts et taxes = 358.2 K€ (+3.1 K€, soit +0.9 %) ;
- les dotations aux amortissements = 393.8 K€ (-20.6 K€, soit -5.0 %) ;
- les dotations aux provisions = 13.2 K€ (-90.0 K€, soit -87.3 %) ;
- les autres charges = 38.8 K€ (-6.5 K€, soit -14.3 %).

3.2.1 Charges de personnel :

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des salaires et charges sociales (hors charges fiscales), ainsi que les provisions sur salaires (congrés payés et RTT). Par contre elles concernent à la fois les salariés permanents de l'association et les personnes accueillies et formées dans les ateliers d'insertion (ACI).

Mais elles ne comprennent pas les charges d'intérim qui, comptablement, sont classées en services extérieurs : 110.7 K€ en 2015, contre 239.6 K€ l'année précédente.

Elles se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
Charges salariales Permanents	4 498.9	4 407.1	+91.8	+2.1 %
Variation provisions CP et RTT	5.4	-6.4	+11.8	
Charges salariales Personnel en insertion à Amiens	713.0	692.0	+21.0	+3.0 %
Charges salariales Personnel en insertion à Paris	150.5	108.5	+42.0	+38.7 %
Charges salariales Personnel en insertion à Aubervilliers	122.2	69.6	+52.6	+75.6%
Total charges de personnel	5 490.0	5 270.8	+219.2	+4.2 %

Ces variations sont à rapprocher de la variation de l'effectif moyen en équivalent temps plein (ETP) :

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
CDI	69,3	69,6	-0,3	-0.4 %
CDD et stagiaires hors ACI	33,2	26,0	+7,2	+27.7 %
Sous-total hors ACI	102.5	95,6	+6,9	+7.2 %
Ateliers d'Amiens	29,6	29,1	+0,5	+1.7 %
Atelier de Paris	6.1	4.7	+1,4	+29.8 %
Atelier de Seine-Saint-Denis	5.0	3.2	+1,8	+56.2 %
Sous-total ACI	40,7	37,0	+3,7	+10.0 %
TOTAL ETP	143,2	132,6	+10,6	+8.0 %

3.2.1.1 Charges salariales pour le personnel permanent :

La variation de ces charges (+2.1 %) correspond à l'augmentation des effectifs qui, en ETP et hors stagiaires, sont passés de 95.6 à 97.8 (soit +2.3 %).

Ce chiffre des ETP sera néanmoins désormais présenté en y incluant les stagiaires, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Compte tenu des 4.7 stagiaires présents en moyenne en 2015, il s'établit donc à 102.5.

On remarquera que, du fait de la réduction du poste intérim, les charges de personnel permanent (hors personnel en insertion) sont en baisse par rapport à l'année précédente (4 615.0 K€ contre 4 640.3 K€ en 2014).

3.2.1.2 Charges salariales pour le personnel en insertion à Amiens :

La variation de ces charges (+3.0 %) s'explique principalement par l'augmentation des effectifs entre 2014 et 2015 (+1.7%).

3.2.1.3 Charges salariales pour le personnel en insertion à Paris :

La variation de ces charges (+38.7 %) résulte principalement d'une augmentation des effectifs (+29.8 %).

3.2.1.4 Charges salariales pour le personnel en insertion à Aubervilliers :

La variation de ces charges (+75.6 %) résulte principalement d'une augmentation des effectifs (+56.2 %).

3.2.2 Services extérieurs et autres :

Ce poste, le plus important après les charges de personnel (1 269.1 K€), regroupe l'ensemble des services extérieurs achetés par l'association, et se décompose principalement en :

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
Frais de location et charges locatives	534.0	593.1	-59.1	-9.9 %
Frais d'entretien et de maintenance	168.6	117.8	+50.8	+43.1 %
Honoraires	180.2	168.6	+11.6	+6.9 %
Frais d'affranchissement	76.0	75.7	+0.3	+0.4 %
Frais d'insertions et publications	49.2	49.8	-0.6	-1.2 %
Frais de routage	24.4	19.2	+5.2	+27.1 %
Personnel intérimaire et autres personnels extérieurs	110.7	239.6	-128.9	-53.8 %
Frais de téléphone et internet	22.5	20.2	+2.3	+11.4 %
Assurances	30.5	27.5	+3.0	+10.9 %
Autres services extérieurs	73.0	69.0	+4.0	+5.8 %
Total services extérieurs et autres	1 269.1	1 380.5	-111.4	-8.1 %

3.2.2.1 Frais de location (locaux, appartements, fichiers...) et charges locatives :

Ce poste comprend :

- les loyers et charges locatives des locaux nécessaires aux missions sociales (498.4 K€), en diminution de 47.1 K€ (soit -8.6 %),
- les loyers des appartements du Service d'Accompagnement à Paris (14.5K€),
- mais aussi les locations de fichiers pour prospection de nouveaux donateurs (21.1 K€).

Sa variation (-59.1 K€) s'explique principalement par :

- la baisse des loyers des Augustins (-32.8 K€) du fait de la baisse des taux d'intérêts ;
- les loyers concernant l'activité "logements diffus" à Amiens (-8.2 K€) ;
- les loyers concernant l'Atelier Qualification-Insertion d'Aubervilliers (-7.0 K€) ;
- une diminution des locations d'appartements gérés par le Service d'Accompagnement à Paris (6.6 K€) ;
- les locations de fichiers pour prospection de nouveaux donateurs (-5.4 K€).

3.2.2.2 Frais d'entretien et de maintenance :

Ce poste concerne l'ensemble des charges supportées au titre des bâtiments, des équipements, des véhicules, mais aussi de l'informatique (matériels et logiciels).

C'est l'augmentation des charges de bâtiment et d'équipement (+37.9 K€), de véhicule (+4.8 K€) et d'informatique (+9.3 K€) qui expliquent l'essentiel de la variation globale (+50.8 K€).

3.2.2.3 Honoraires :

La variation de ce poste (+11.6 K€ par rapport à 2014), s'explique principalement par :

- la mission d'évaluation externe conduite dans les établissements d'hébergement : +39.6 K€ ;
- la fin du coût de surveillance du bâtiment de Thuillier (-24.1 K€ par rapport à 2014).

3.2.2.4 Frais d'affranchissement, d'insertions et publications, et de routage :

Ces 3 postes représentent une charge de 149.6 K€, en augmentation de 4.9 K€ par rapport à 2014, soit +3.4 %, malgré un nombre d'envois inférieur à celui de l'an passé (172 783 en 2015 contre 186 252 en 2014). (Voir le détail des frais d'appel à la générosité du public au paragraphe 11.2.1).

3.2.2.5 Personnel intérimaire et autres personnels extérieurs :

Ces charges sont en diminution sensible de -128.9 K€ par rapport à 2014 (-53.8%). Cet écart est dû principalement à la stabilisation du personnel à l'îlot Val-de-Marne (-130.6 K€).

3.2.2.6 Autres services extérieurs :

La variation de ce poste (+4.0 K€) résulte principalement de l'augmentation des frais de déplacement professionnel.

3.2.3 Achats de matières et fournitures :

Ces achats se décomposent en :

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
Pièces et matières pour les Ateliers de l'Îlot	105.1	80.6	+24.5	+30.3%
Eau, gaz, électricité, fuel de chauffage	204.4	186.1	+18.3	+9.8 %
Alimentation	208.9	216.7	-7.8	-3.6 %
Petit matériel hôtelier	47.3	39.3	+8.0	+20.4 %
Produits d'entretien	27.0	25.5	+1.5	+5.8 %
Fournitures et petit matériel de bureau	27.4	24.0	+3.4	+14.1 %
Produits d'hygiène	18.4	18.4		
Fournitures activités, loisirs	6.6	9.7	-3.1	-31.9 %
Petit matériel, outillage	20.0	12.2	+7.8	+63.4 %
Habillement, vêtements de travail, linge	18.5	8.6	+9.9	+115.2 %
Autres achats	5.3	1.3	+4.0	+307.7 %
Total achats de matières et fournitures	688.9	622.4	+66.5	+10.7 %

3.2.3.1 Achats de pièces et matières pour les Ateliers de l'Îlot :

Ce poste regroupe tous les achats de matières nécessaires au fonctionnement des ateliers automobile et menuiserie. Il est en augmentation de 24.5 K€ par rapport à 2014 du fait de la hausse d'activité des deux ateliers.

3.2.3.2 Eau, gaz, électricité, fuel de chauffage :

Ce poste, en augmentation de 18.3 K€ (soit +9.8 %) entre 2014 et 2015, s'explique principalement par la variation des dépenses d'eau (+10.2 K€) du fait notamment de fuites constatées à l'Îlot Val-de-Marne et à Chemin Vert.

3.2.3.3 Alimentation :

Ce poste regroupe les achats alimentaires nécessaires au fonctionnement des divers établissements et des Ateliers de l'Îlot (essentiellement d'ailleurs en faveur de nos établissements d'Amiens).

Sa diminution (-7.8 K€, soit -3.6%), résulte principalement d'une baisse des achats pour Thuillier du fait d'une moindre activité consécutive à la fermeture partielle du bâtiment.

3.2.3.4 Petit matériel hôtelier :

L'augmentation de ce poste est de 8.0 K€ (47.3 K€ contre 39.3 K€ en 2014) soit 20.4 %. Elle s'explique principalement par des achats ponctuels de petit équipement mobilier à Chemin Vert.

3.2.3.5 Fournitures et petit matériel de bureau :

La variation de ce poste (+3.4 K€) s'explique principalement par l'achat de fournitures informatiques pour la réalisation des entretiens d'évaluation (3.1 K€).

3.2.3.6 Petits matériels et outillage :

Ce poste est en augmentation entre 2014 et 2015 principalement sur les Ateliers de l'Îlot (+8.1K€) du fait de la hausse de l'activité des ateliers.

3.2.4 Impôts et taxes :

Ce poste, en légère augmentation entre 2014 et 2015 (+0.9%), est composé de :

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
Charges fiscales assises sur les salaires	310.3	305.0	+5.3	+1.7 %
Taxes foncières et autres taxes locales	44.4	46.0	-1.6	-3.5 %
Contribution sur les revenus locatifs	1.8	1.8		
Autres taxes	1.7	2.4	-0.7	
Total impôts et taxes	358.2	355.2	+3.0	+0.9 %

3.2.5 Dotations aux provisions :

Ce poste (13.2 K€) se décompose en :

	2015	2014	Variation en K€	Variation en %
Provision pour départ en retraite		65.2	-65.2	-100.0 %
Provision pour litige prud'homal		25.0	-25.0	-100.0 %
Provision dépréciation créances clients		0.6	-0.6	-100.0 %
Provision dépréciation créances locataires (Service d'Accompagnement)		2.0	-2.0	-100.0 %
Provision dépréciation créances résidents	13.2	10.4	+2.8	+26.9%
Total dotations aux provisions	13.2	103.2	-90.0	-87.3 %

3.2.5.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite :

La hausse du taux d'actualisation (2.03% contre 1.80% en 2014) ainsi que le départ de salariés ayant une forte ancienneté, ont entraîné une diminution de la provision globale (-7.9%) et donc une reprise de provisions (cf. paragraphe 3.1.4.1) après plusieurs années de dotations.

3.2.5.2 Provisions pour litige prud'homal :

Contrairement à 2014, aucune provision n'a été constituée en 2015.

3.2.5.3 Provisions pour dépréciation de créances :

Les dotations pour dépréciation sont stables (+0.2 K€).

Elles sont surtout constituées de créances des résidents (participations aux frais à recevoir) : dépréciation à 100 % en fin d'exercice, après imputation des dépôts de garantie.

3.2.6 Autres charges :

Ces charges (38.8 K€) sont en diminution de 6.5 K€ par rapport à 2014 (-14.3%) ; elles regroupent principalement :

- les créances devenues irrécouvrables des clients et des locataires (11.4 K€, soit -8.8 K€) ;
- les pécules versés aux personnes sans ressources (16.5 K€), en augmentation de 1.9 K€ par rapport à 2014 ;
- les redevances versées, principalement pour l'utilisation du logiciel de gestion des dons (9.4 K€).

3-3 Résultat financier = 18.4 K€ (+2.5 K€ par rapport à 2014) :

Les produits financiers regroupent les intérêts sur les comptes de placements (18.4 K€). Il n'y a pas eu de charges financières.

3-4 Résultat exceptionnel = 15.1 K€ (+18.9 K€ par rapport à 2014)

3.4.1 Produits exceptionnels :

Ces produits (23.8 K€) regroupent :

- la quote-part d'amortissement des subventions d'investissements (4.7 K€) ;
- les autres produits exceptionnels (19.1 K€), dont principalement des produits sur exercice antérieur et des remises reçues d'une centrale d'achat (11.0 K€).

3.4.2 Charges exceptionnelles :

Ces charges (8.7 K€) regroupent diverses charges exceptionnelles, dont principalement une indemnité versée à un client des Ateliers de l'Îlot (3.1 K€).

En 2014 elles avaient enregistré une forte indemnité dans le cadre de l'activité du Service d'Accompagnement.

3-5 Impôt sur les sociétés = 5.3 K€

L'association est assujettie à l'impôt sur les sociétés concernant les revenus des placements de sa trésorerie.

4- Bilan : Actif

4.1- Immobilisations :

La variation des immobilisations brutes s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/14	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/15
Immobilisations incorporelles :					
- frais d'établissement	67.2				67.2
- logiciels	72.7				72.7
- autre immobilisation incorporelle	111.2				111.2
Sous-total Immobilisations incorporelles	251.1				251.1
Immobilisations corporelles					
- terrains	103.7				103.7
- constructions	5 155.5				5 155.5
- installations techniques, matériel et outillage	810.2	55.3		5.6	859.9
- autres immobilisations corporelles	1 554.8	31.3		9.0	1 577.1
- immobilisations en cours	21.0	458.2			479.2
Sous-total Immobilisations corporelles	7 645.2	544.8		14.6	8 175.4
Immobilisations financières					
- prêts aux salariés	1.3	14.9		15.8	0.4
- cautions des appartements et locaux	49.0	5.7		0.6	54.1
- prêts "1 % logement"	182.9	10.8		4.8	188.9
Sous-total Immobilisations financières	233.2	31.4		21.2	243.4
TOTAL IMMOBILISATIONS	8 129.5	576.2	0	35.8	8 669.9

4.1.1 Immobilisations incorporelles :

Aucun mouvement sur ce poste en 2015.

4.1.2 Immobilisations corporelles :

Les postes d'immobilisations corporelles augmentent de 530.2 K€.

Ce montant correspond :

- A la comptabilisation d'immobilisations en cours sur l'exercice (458.2 K€). Ces immobilisations correspondent au coût des travaux de Thuillier à Amiens, qui devraient être achevés courant 2016.
- A une augmentation de 86.6 K€ du fait :
 - des travaux d'aménagement et d'installations diverses pour 53.4 K€ : 31.1 K€ pour Chemin Vert, 15.5 K€ pour l'îlot Val-de-Marne dans le cadre de la sécurisation des locaux et de la création d'une pièce, 5.4 K€ pour les Augustins et 1.4 K€ pour Thuillier ;
 - de divers achats de matériels et mobiliers (33.2 K€) :
 - matériel informatique (5.1 K€) ;
 - matériel pour les Ateliers de l'îlot (20.3 K€) ;
 - matériel pour l'îlot Val-de-Marne, Chemin Vert et la Passerelle (7.8 K€).
- A des sorties d'immobilisations corporelles (14.6 K€), totalement amorties (cf. paragraphe 4.2), correspondant principalement à des matériels obsolètes mis au rebut (matériel informatique, de bureau, outillage, mobilier des Augustins, des Ateliers de l'îlot, de Thuillier et l'îlot Val-de-Marne).

4.1.3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières (243.4 K€) sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+10.2 K€), du fait principalement des augmentations des prêts "1% logement" (+6.0 K€) et des cautions (+5.1 K€).

4.2- Amortissements :

La variation des amortissements s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur au 31/12/14	Dotations	Reprises	Valeur au 31/12/15
Immobilisations incorporelles :				
- frais d'établissement	52.8	1.3		54.3
- logiciels	72.2	0.5		72.7
- autres immobilisations incorporelles	74.3	36.9		111.2
Sous-total Immobilisations incorporelles	199.3	38.7		238.2
Immobilisations corporelles				
- constructions	3 876.6	193.8		4 070.4
- installations techniques, matériel et outillage	594.4	51.9	5.6	640.7
- autres immobilisations corporelles	1 064.6	109.5	9.0	1 165.0
Sous-total Immobilisations corporelles	5 535.6	355.2	14.6	5 876.0
TOTAL AMORTISSEMENTS	5 734.9	393.8	14.6	6 114.2

4.2.1 Dotation aux amortissements :

Le montant de la dotation aux amortissements s'élève à 393.8 K€.

4.2.2 Reprises d'amortissements :

Le montant des reprises d'amortissements (14.6 K€) correspond à la valeur des amortissements comptabilisés des immobilisations ayant fait l'objet de mises au rebut sur l'exercice.

4.3- Stocks (14.1 K€) :

Un inventaire physique des stocks a été réalisé au 31 décembre 2015 pour les produits suivants :

- Alimentation ;
- produits d'entretien et d'hygiène ;
- pièces automobile (Ateliers de l'Îlot) ;
- produits menuiserie (Ateliers de l'Îlot).

4.4- Créances redevables :

Les créances redevables s'analysent de la façon suivante (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/15	Provisions pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/15
Clients des Ateliers de l'Îlot	29.5	4.3	25.2
Services Pénitentiaires	24.5		24.5
Autres clients	0.4		0.4
Sous-total clients	54.4	4.3	50.1
Locataires du Service d'Accompagnement	1.0		1.0
Total des créances redevables	55.4	4.3	51.1

La valeur nette des créances redevables est en augmentation par rapport à fin 2014 (+18.4 K€) du fait principalement des montants à recevoir au titre de l'activité des personnes placées sous bracelet électronique (+11.7 K€) et de l'activité des Ateliers de l'Îlot (+6.5 K€).

4.5- Autres créances :

Les autres créances s'analysent de la façon suivante (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/15	Provisions pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/15
Subventions à recevoir	616.8		616.8
Remboursements OPCA à recevoir	24.4		24.4
IJSS à recevoir	12.4		12.4
Participations résidents à recevoir	32.7	31.3	1.4
Autres créances	7.0		7.0
Total des autres créances	693.3	31.3	662.0

L'augmentation de la valeur nette des autres créances (+43.7 K€ par rapport au 31 décembre 2014) s'explique principalement par les subventions à recevoir (+50.8 K€), dont la hausse correspond principalement :

- aux subventions de la Ville d'Amiens et d'Amiens Métropole accordées fin 2015 pour le financement des travaux prévus à Thuillier (+232.0 K€) ;
- à la Dotation Globale de Fonctionnement pour le financement des "Lits Halte Soins Santé" des Augustins versée en 2015 alors que celle de 2014 n'avait pas été encore versée au 31 décembre (-121.6 K€) ;
- à la baisse de la créance sur la subvention versée par la Ville d'Amiens (-66.4 K€) ;
- à d'autres variations (+6.8 K€)

4.6- Trésorerie :

Ce poste est en augmentation de 140.9 K€ (2 432.8 K€ en 2015 contre 2 291.9 en 2014), du fait du cash-flow de l'exercice et de l'accroissement des dettes, sous déduction de l'augmentation des immobilisations brutes, des stocks et des créances.

Il regroupe (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/15	Provision pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/15
Comptes sur Livret	1 353.3		
Contrat de capitalisation	509.0		
Disponibilités	577.2	6.7	570.5
TOTAL TRESORERIE	2 439.5	6.7	2 432.8

4.6.1 Comptes sur livret

Au 31 décembre 2015, la trésorerie de l'association est placée majoritairement sur plusieurs comptes sur livret.

4.6.2 Contrat de capitalisation

L'association a signé un nouveau contrat de capitalisation en octobre 2015 avec un versement de 300 K€ afin d'optimiser ses placements de trésorerie.

4.7- Charges constatées d'avance :

Ce poste (54.0 K€), en diminution par rapport à 2014 (-10.0 K€), regroupe toutes les charges comptabilisées au 31 décembre 15, et relatives à l'exercice suivant, dont les loyers et charges du premier trimestre 2016 du siège, les primes d'assurance et certains postes de maintenance.

5- Bilan : Passif

5-1 Fonds propres :

Les fonds propres de l'association enregistrent une augmentation de 273.5 K€ par rapport au 31 décembre 2014 (soit +8.4 %), **et s'établissent à 3 542.8 K€.**

La variation des fonds propres s'analyse comme suit (en K€):

Excédent de l'exercice 2015	+50.8
Nouvelle subvention d'investissement	+232.0
Amortissement des subventions d'investissement	-4.7
Remboursement de parts de donateurs (apport avec droit de reprise)	-4.6
TOTAL VARIATION	+273.5

5.1.1 Réserves et reports à nouveau :

La variation des réserves et des reports à nouveau est principalement le reflet de l'affectation du résultat 2014 décidée par l'Assemblée Générale du 28 mai 2015 (en K€) :

	Situation 31/12/14	Affectation résultat 2014	Charges rejetées *	Résultat 2015	Situation 31/12/15
Réserve d'investissements	+410.0				+410.0
Réserve de trésorerie	+172.5				+172.5
Autres réserves	+116.6	-15.0			+101.6
Total des réserves	+699.1	-15.0			+684.1
Autres reports à nouveau	+641.2	+66.9	-256.8		+451.4
Résultats sous contrôle de tiers	-697.4	-256.2	+256.8		-696.8
Résultat de l'exercice	-204.3	+204.3		+50.8	+50.8
Total des reports à nouveau	-260.5	15.0	0	+50.8	-194.6

* Le poste "Autres reports à nouveau" comprend les résultats de gestion propre déduction faite des dépenses et des provisions ainsi que des déficits non repris par l'autorité de tarification.

5.1.2 Subventions d'investissements non renouvelables :

La variation des subventions non renouvelables s'analyse comme suit (en K€) :

	Montant net au 31/12/14	Nouvelles subventions	Amortis- sements	Solde net au 31/12/15
Vincennes (Îlot Val-de-Marne)	8.0		1.8	6.2
Menuiserie Ateliers de l'Îlot (Amiens)	14.1		0.3	13.8
Cuisine Ateliers de l'Îlot (Amiens)	14.9		2.6	12.3
Travaux Thuillier (Amiens)	39.4	232.0		271.4
Total subventions non renouvelables	76.4	232.0	4.7	303.7

Deux subventions d'investissement non renouvelables de 116 K€ chacune ont été accordées en 2015 par la ville d'Amiens et Amiens Métropole dans le cadre du financement des travaux à Thuillier.

5.2- Provisions pour risques et charges :

L'analyse de la variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit (en K€) :

	Provisions au 31/12/14	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31/12/15
Provisions pour risques :				
- risque salarial	25.0			25.0
- risque civil	107.6			107.6
Total provisions pour risques	132.6			132.6
Provision pour charges :				
- indemnités nettes de départ en retraite	316.3		25.1	291.2
Total provisions pour charges	316.3		25.1	291.2
Total provisions pour risques et charges	448.9		25.1	423.8

5.2.1 Provisions pour litige prud'homal :

Le montant de la provision (25.0 K€) correspond à un risque constaté en 2014.

5.2.2 Provisions pour risque civil :

Aucun mouvement sur l'exercice 2015.

5.2.3 Provisions pour indemnités de départ en retraite :

La provision pour indemnités de départ en retraite (IDR) a été valorisée selon la même méthode, dite "rétrospective", que dans les exercices antérieurs. Les principaux paramètres ont été identiques à ceux appliqués en 2014 (à l'exception du taux d'actualisation) :

- âge de départ à la retraite : 65 ans ;
- table de mortalité de la population française de 2004-2006 ;
- taux de rotation du personnel ("turn-over") lent ;
- taux de progression annuelle des salaires : cadres = 3 % et non-cadres = 2 % ;
- taux d'actualisation = 2.03 % (contre 1.80 % en 2014) ;
- départ modulé : 20 % à l'initiative de l'employeur et 80 % à celle du salarié.

Au lieu de conduire à une dotation de la provision (comme cela a été le cas à hauteur de 65.1 K€ en 2014), ce mode de calcul a au contraire provoqué une reprise de provision de 25.1 K€ en 2015.

5.3- Fonds dédiés :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique (cf. paragraphe 10.3 : "Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs").

5.4- Emprunts et dettes financières divers :

Ce poste (13.7 K€), en légère diminution (-1.0K€) par rapport au 31 décembre 2014 regroupe :

- les prêts de donateurs = 10.0 K€
- diverses cautions reçues (locataires, résidents) = 3.7 K€

5.5- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique (380.3 K€) est en légère augmentation de 26.7 K€ par rapport au 31 décembre 2014.

Cette variation s'explique principalement par des charges de redevances relatives à l'exercice 2015 (11.3 K€), d'intérim et de fluides qui n'étaient pas encore réglées le 31 décembre.

5.6- Dettes sociales et fiscales :

La variation des dettes sociales et fiscales s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur au 31/12/15	Valeur au 31/12/14	Variation
Cotisations sociales et taxes assises sur salaires dues	447.1	443.4	+3.7
Provisions pour congés payés, RTT, salaires à payer et charges afférentes	405.4	400.5	+4.9
Impôts à payer	5.3	2.4	+2.9
Total dettes sociales et fiscales	857.8	846.3	+11.5

La variation de ce poste (+11.5 K€ par rapport au 31 décembre 2014) s'explique donc principalement par :

- l'augmentation des charges sociales et taxes assises sur les salaires (+3.7 K€) en instance de paiement ;
- la hausse des provisions sur salaires, charges sociales et fiscales afférentes, dont les éléments variables de la paie réglés avec un mois de décalage (+4.9 K€).

5.7- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :

Ce poste (75.7 K€) est en forte augmentation par rapport au 31 décembre 2014 (+74.6 K€) et correspondant principalement à la facturation en fin d'année des travaux en cours à Thuillier.

5.8- Autres dettes :

Comme l'an passé, ce poste (73.1 K€) inclut, principalement, un remboursement à effectuer à un notaire (43.0 K€) et une avance remboursable dans un an à une fondation pour le financement d'un camion réfrigéré pour les Ateliers de l'Îlot (6.0 K€).

6- Etat des créances et dettes

6.1- Etat des créances (brutes) :

	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Actif immobilisé :				
- prêts aux salariés	0.4	0.4		
- prêts "1 % logement"	188.9	5.3	27.2	156.4
- cautions immobilières versées	54.1		54.1	
Sous-total actif immobilisé	243.4	5.7	81.3	156.4
Actif circulant :				
- subventions à recevoir	616.8	616.8		
- locataires Service d'Accompagnement	1.0	1.0		
- clients (dont Services Pénitentiaires)	54.4	54.4		
- remboursements sociaux à recevoir	36.8	36.8		
- participation résidents	32.7	32.7		
- autres	7.0	7.0		
Sous-total actif circulant	748.7	748.7		
TOTAL	992.1	754.4	81.3	156.4

L'augmentation des créances de 61.1 K€ par rapport à l'an dernier provient essentiellement du poste de subventions à recevoir (50.8 K€).

6.2- Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes :				
- prêts fondateurs	10.0	10.0		
- cautions reçues	3.7	3.7		
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	456.0	456.0		
- dettes sociales et fiscales	857.8	857.8		
- autres	73.1	73.1		
TOTAL DETTES	1 400.6	1 400.6		

La structure par terme des dettes et des créances est proche de celle de 2014. Le solde des créances et dettes à moins d'un an se traduit par une dette nette de 646.2 K€, supérieure de 79.3 K€ à celle de fin 2014, mais largement couverte par la trésorerie disponible (2 432.8 K€).

7- Commissariat aux comptes

Dans le cadre du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, il est précisé que le montant des honoraires relatifs au commissariat aux comptes et figurant au compte de résultat s'élève à 35.4 K€.

8- Engagements hors bilan

8.1- Crédit-bail :

L'association n'a aucun engagement en matière de crédit-bail.

8.2- Valorisation des dons et apports en nature :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique au chapitre intitulé "Nature et quantité des ressources en nature".

8.3- Information sur les legs et donations :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique traitant des ressources.

9- Compte d'emploi annuel des ressources

L'obligation d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public a été instituée par la loi du 7 août 1991 et définie par l'arrêté du 30 juillet 1993. Conformément à la réglementation, il constitue désormais une annexe à part entière des comptes annuels.

Depuis le 31 décembre 2009, le compte d'emploi annuel des ressources est établi sous sa nouvelle présentation, conformément à l'avis n° 2008-08 du Conseil National de la Comptabilité et au règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008, relatifs aux associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Il est structuré de la façon suivante :

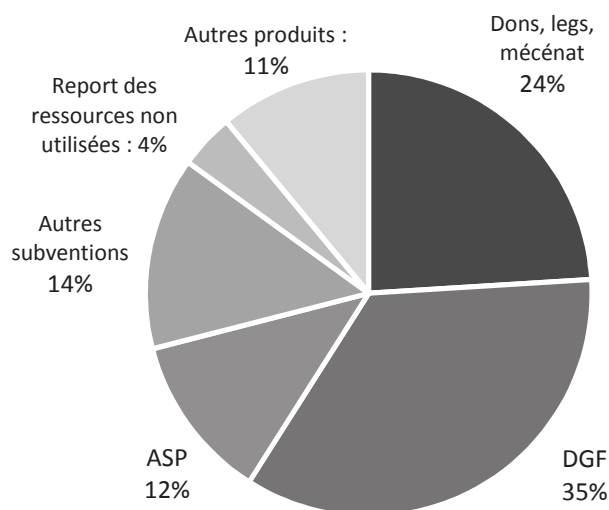
- les colonnes (1) et (2) du tableau reprennent l'intégralité des emplois et des ressources de l'association figurant au compte de résultat ;
- la colonne (3) a pour objectif d'affecter les produits de la collecte par type d'emplois (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, investissements) ;
- la colonne (4) permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées auprès du public et non utilisées des campagnes antérieures.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - exercice 2015 - en milliers d'euros

EMPLOIS	Emplois 2015 (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2015 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2015 (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		1 725,2
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1-1 Réalisées en France	7 625,3		1.1 Dons et legs collectés	2 028,6	2 028,6
- Actions réalisées directement	7 625,3	1 498,0	- Dons manuels non affectés	1 326,1	
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	608,5	
1-2 Réalisées à l'étranger	0,0		- Legs et autres libéralités non affectés	94,0	
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0,0	0,0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	358,2		2- AUTRES FONDS PRIVES		
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	314,8	261,0	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 256,8	
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			4- AUTRES PRODUITS	956,2	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	43,4				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	269,3	232,5			
		1 991,5			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	8 252,8		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	8 241,6	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	13,2		II - REPRISES DES PROVISIONS	49,5	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	292,6		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	318,3	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		25,7
IV - EXCEDENTS DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	50,8		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	8 609,4		VI - TOTAL GENERAL	8 609,4	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		132,4			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-328,6			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 795,3	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 795,3
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		1 984,2
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	285,7		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	285,7	
Total	285,7		Total	285,7	

10- Ressources

Elles se décomposent en ressources collectées auprès du public (dons, mécénat et legs), et autres ressources, dont principalement les subventions et autres concours publics.



Ce graphique est peu différent de celui de l'année 2014 : il montre que les produits issus de la générosité du public constituent toujours la seconde ressource de l'association après les dotations globales de fonctionnement (DGF).

10.1- Ressources collectées auprès du public (2 028.6 K€) :

Au 31 décembre 2015, les ressources brutes collectées auprès du public s'élèvent à 2 028.6 K€ (contre 1 968.1 K€ au 31 décembre 2014, en hausse de 60.5 K€, soit +3.1 %). Elles représentent cette année **23.6 % des ressources totales de l'association** (à comparer à 23.1 % au 31 décembre 2014).

Ces ressources comprennent :

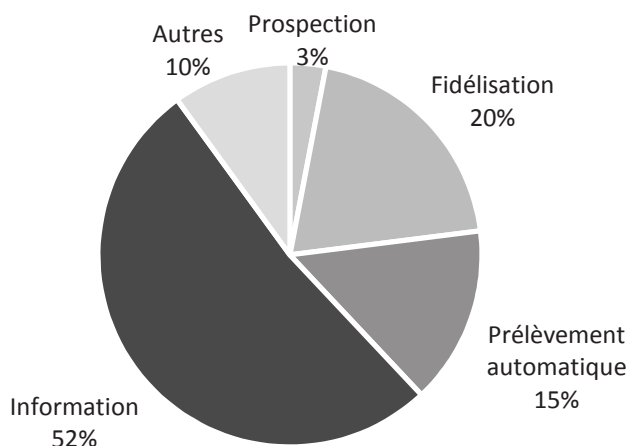
- les dons manuels non affectés (1 326.1 K€), que l'association peut utiliser pour tout emploi entrant dans le cadre de son objet social ;
- les dons manuels affectés (608.5 K€), dont :
 - les fonds dédiés : il s'agit des produits de la collecte 2015 affectés à la réalisation d'une mission sociale spécifique, et clairement définie lors de la campagne. En 2015, des campagnes de fonds dédiés ont été menées en faveur :
 - de l'Atelier Qualification-Insertion (AQI) à Aubervilliers, Paris et Perpignan (100.0 K€) ;
 - de Thuillier, pour le financement des travaux engagés (125.0 K€) ;
 - des Ateliers de l'Îlot pour le financement d'investissements (35.0 K€) ;
 - de Chemin Vert, pour le financement de travaux prévus (10.0 K€) ;
 - du projet d'activité de réinsertion en forêt (22.0 K€) ;
 - de l'Îlot Val-de-Marne, pour le financement de matériel informatique (0.6 K€) ;
 - la collecte de dons déductibles de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), nécessairement affectée au financement des ateliers d'insertion d'Amiens, Paris et Aubervilliers (315.9 K€) ;
- les legs (94.0 K€, soit -62.2 K€ par rapport à 2014).

10.1.1 Les dons manuels :

Les dons manuels et le mécénat (1 934.6 K€) sont en augmentation par rapport au 31 décembre 2014 (+122.7 K€, soit +6.8 %).

Ce montant inclut le mécénat à hauteur de 395.1 K€ (lui-même en continuelle augmentation depuis 2011). Il représente une part croissante, de plus en plus nécessaire pour financer les projets de l'îlot.

L'origine de ces dons est peu différente de celle de 2014 :



10.1.2 Les legs :

Cette ressource peut fluctuer de façon significative d'une année sur l'autre, dans la mesure où les legs ne sont comptablement enregistrés que lorsque les biens sont vendus. C'est ainsi que les legs réalisés en 2015 (94.0 K€, après 0.4 K€ de frais sur un legs en cours) marquent une diminution significative par rapport à l'exercice précédent (-62.2 K€, soit -39.8 %).

En 2015, 4 legs ont été réalisés (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Date réalisation	Montant définitif
PIG-9	Bien immobilier	01/12/11	24/11/11	Septembre 2015	43.5
THI-16	Liquidités	Février 2015	16/04/15	Avril 2015	36.9
GUE-17	Liquidités	Mai 2015		Juillet 2015	3.4
MAR-10	Liquidités	Février 2013	11/04/13	Novembre 2015	10.6
TOTAL					94.4

Au 31 décembre 2015, les legs en cours (définitivement acquis mais non encore autorisés ou réalisés) sont un peu supérieurs à ce qu'ils étaient fin 2014 et se présentent de la façon suivante (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Autorisation Préfectorale	Montant estimé
LEB-15	Biens immobilier	Mars 2014	10/04/14		115.0
THI-16	Liquidités	Février 2015	16/04/15		60.7
LES-18	Liquidités	Janvier 2015	16/04/15		1.5
SIG-19	Legs Particulier	Octobre 2015	22/10/15		10.0
SON-20	Legs Particulier	Décembre 2015	14/04/16		1.5
TOTAL					188.7

10.2- Autres ressources (6 580.8 K€) :

Le tableau du compte d'emploi des ressources présente également :

- les subventions et autres concours publics (dont les dotations globales de financement) = 5 256.8 K€ ;
- les autres produits (dont les ventes des ateliers, la participation financière des résidents, les produits annexes, financiers, exceptionnels...) = 956.2 K€ ;
- les reprises de provisions (49.5 K€) et la consommation de fonds dédiés au cours de l'exercice (318.3 K€ ; voir point 10-3).

10.3- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (318.3 K€)

Les ressources collectées auprès du public en 2015 et affectées à la réalisation d'une mission spécifique font l'objet d'un traitement particulier si elles n'ont pas été utilisées à la fin de l'exercice de collecte.

Ces ressources non utilisées (292.6 K€ en 2015) sont enregistrées en charge "Engagements à réaliser sur ressources affectées" en fin d'exercice, venant en déduction du résultat. Ces ressources sont alors inscrites en compte "Fonds dédiés" et figurent au passif du bilan.

Puis au cours des exercices suivants, ces sommes sont reprises au fur et à mesure de la réalisation des missions spécifiques pour lesquelles elles avaient été collectées. Elles font alors l'objet du "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs", venant en majoration du résultat (318.3 K€ au 31 décembre 2015).

Le tableau des fonds dédiés de l'exercice 2015 a donc évolué de la façon suivante (en K€) :

	Fonds à engager au 31/12/14	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Utilisations de l'exercice	Fonds restant à engager au 31/12/15
Permis de conduire	+72.2		-2.8	+69.4
AQI Île-de-France et Perpignan	+74.2	+100.0	-174.2	
AQI Aubervilliers	+140.7		-140.7	
Séjour été Thuillier	+22.9			+22.9
Travaux Thuillier	+118.2	+125.0		+243.2
Activité de réinsertion en forêt		+22.0		+22.0
Travaux Chemin Vert		+10.0		+10.0
Investissements Ateliers de l'Îlot		+35.0		+35.0
Matériel informatique Îlot Val-de-Marne		+0.6	-0.6	
Total fonds dédiés	+428.2	+292.6	-318.3	+402.5

Pour mémoire, la collecte de dons déductibles de l'ISF est imputée immédiatement et directement sur les comptes des Ateliers (Paris, Aubervilliers ou Amiens) et il n'y a donc pas lieu de constater des fonds dédiés pour "Collecte ISF".

Ce tableau montre que les fonds dédiés diminuent entre 2014 et 2015 (-25.7 K€) :

Cette "reprise nette" impacte positivement le compte de résultat.

11- Emplois

Ils se décomposent en emplois au titre des :

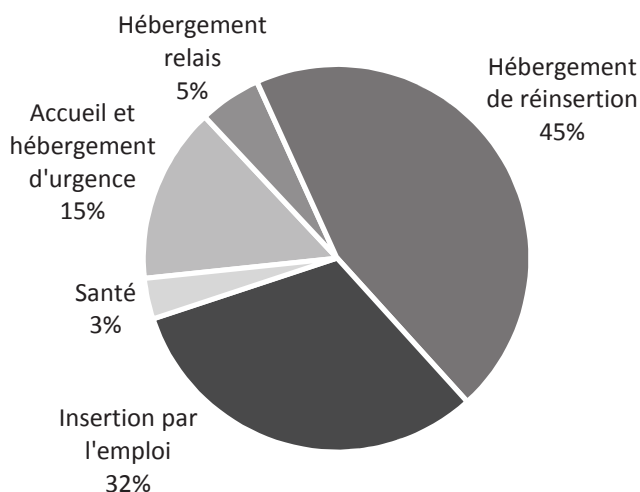
- missions sociales ;
- frais de recherche de fonds ;
- frais de fonctionnement.

11.1- Missions sociales :

Ce poste (7 625.3 K€, à comparer à 7 503.1 K€ en 2014, soit +1.6 %) correspond au total des charges d'exploitation des différentes missions sociales, minorées des dotations aux provisions. Il se répartit comme suit (en K€) :

	2015
Chemin Vert (Paris)	1 306.1
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Paris	341.6
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Aubervilliers	295.8
Îlot Val-de-Marne	912.5
Thuillier (Amiens)	776.9
Augustins (Amiens)	1 090.1
Ateliers de l'Îlot (Amiens)	1 763.8
Passerelle (Amiens)	1 088.2
Service d'Accompagnement	35.2
Autres activités sociales et projets	15.1
TOTAL EMPLOIS MISSIONS SOCIALES	7 625.3

Les missions sociales représentent 88.6 % du total des emplois ; elles progressent de 1.6 % du fait principalement du développement des ateliers d'insertion et de Chemin Vert, mais la répartition par activité diffère peu de celle de 2014 :



- L'hébergement de réinsertion (45% du total des missions sociales) regroupe les 3 CHRS (Chemin Vert, Îlot Val-de-Marne et Thuillier), l'unité de stabilisation des Augustins (Amiens) et le service d'Accompagnement.
- L'insertion par l'emploi (32% du total des missions sociales) regroupe les ateliers d'insertion d'Amiens (automobile, menuiserie et restauration collective), de Paris et d'Aubervilliers.
- L'accueil et l'hébergement d'urgence (15% du total des missions sociales) regroupent la Passerelle et les 4 places d'accueil d'urgence de Thuillier.

- L'hébergement relais (5% du total des missions sociales) correspond à la maison-relais des Augustins (20 places).
- La santé (3% du total des missions sociales) correspond à l'activité des "Lits Halte Soins Santé" des Augustins démarrée fin 2014 (6 places).

Pour mémoire, le total des emplois des missions sociales (7 625.3 K€) est constitué :

- à 92.4 %, des coûts directs de fonctionnement des établissements (7 045.7 K€ à comparer à 6 963.7 K€ en 2014),
- et à 7.6 %, de charges de personnel du siège social (579.6 K€ à comparer à 539.4 K€ en 2014).

Ces charges résultent d'une règle d'affectation stable depuis 2009, dont les taux ont été réactualisés pour l'arrêté des comptes 2012. L'organisation n'ayant depuis lors connu aucune modification structurelle, les taux de répartition ont été reconduits à l'identique.

	Missions sociales	Appel à la générosité du public	Frais de recherche de subventions	Non affecté
Direction Générale	86.0 %	6.0 %	1.0%	7.0 %
Direction des ressources humaines				
- Responsable	96.7 %	0.5 %		2.8 %
- Assistante	96.7 %	0.5 %		2.8 %
Direction administrative et financière				
- Responsable	61.7 %	3.2 %	30.0 %	5.1 %
- Comptable	90.4 %	2.5 %		7.1 %
- Comptable / Paie	94.2 %	1.1 %		4.7 %
- Secrétaire comptable	80.0 %	10.0 %		10.0 %
Chargées de communication	40.0 %	40.0 %	12.0 %	8.0 %
Personnel d'entretien				100.0 %
TOTAL REPARTI (K€)	579.6 K€	61.5 K€	43.4 K€	45.3 K€

11.2- Frais de recherche de fonds :

358.2 K€ ont été consacrés à la recherche de fonds, soit 11.8 K€ de plus qu'en 2014 (+3.4%). Ces chiffres regroupent les frais d'appel à la générosité du public (314.8 K€) et les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics (43.4 K€).

11.2.1 Frais d'appel à la générosité du public :

Les frais d'appel à la générosité du public (314.8 K€) sont en augmentation de 3.2 % par rapport à 2014 (305.1 K€). Ils représentent cette année 16.3 % des dons qu'ils ont permis de collecter, soit un ratio quasi stable par rapport à celui de 2014 (16.8 %). Le ratio les rapportant au total des ressources issues de la générosité du public (legs compris) est de 15.5%, chiffre identique à 2014.

Ces frais se décomposent comme suit :

	2015	2014	Variation en %
Conception et impression des mailings	41.8	38.6	+8.3%
Affranchissement et envoi des mailings	79.5	88.3	-9.9%
Charges de personnel	134.4	126.4	+6.3%
Gestion du fichier des donateurs	18.8	14.4	+30.5%
Autres charges	9.9	10.9	-9.2%
Sous- total coûts directs d'appel à la générosité du public	284.4	278.6	+2.1%
Coûts d'information et de communication	30.4	26.5	+14.7%
TOTAL	314.8	305.1	+3.2%

11.2.2 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics :

La somme de 43.4 K€ correspond à la quote-part du temps de travail que le responsable administratif et financier, les chargées de communication et le directeur général consacrent à la recherche de subventions (cf. paragraphe 11.1).

11.3 Frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement 2015 (269.3 K€) sont en diminution de 1.6% par rapport à l'an dernier (273.6 K€). Ils sont constitués de :

- la part non affectée des charges de personnel du siège (45.3 K€) ;
- la totalité des autres frais de siège (224.0 K€).

12- Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2015

Il s'agit de la colonne (3) du tableau "Compte d'emploi annuel des ressources".

En 2015, le montant total des ressources collectées auprès du public, affecté aux emplois, s'élève à 1 795.3 K€.

Ce chiffre comprend principalement les missions sociales (1 498.0 K€, à comparer à 1467.2 K€ en 2014), soit 83.4 % de l'affectation des ressources collectées auprès du public, dont le détail est fourni dans le tableau ci-après (en K€) :

	Emplois	Ressources hors générosité du public	Affectation des ressources issues de la générosité du public
Chemin Vert	1 306.1	1 156.3	149.8
Îlot Val-de-Marne	912.5	957.2	
AQI Paris	341.6	160.0	181.6
AQI Aubervilliers	295.8	121.9	173.9
Thuillier	776.9	751.0	25.9
Passerelle	1 088.2	935.2	153.0
Augustins	1 090.1	806.1	284.0
Ateliers de l'Îlot	1 763.8	1 258.1	505.7
Service d'Accompagnement	35.2	26.2	9.0
Autres (dont projets)	15.1		15.1
TOTAL MISSIONS	7 625.3	6 172.0	1 498.0

Le montant des ressources issues de la générosité du public, ainsi affecté aux différentes missions sociales, permet d'équilibrer le compte de résultat de ces missions. Une correction doit cependant être apportée à cette affectation, car les emplois de certaines missions sociales peuvent inclure une quote-part d'amortissements, concernant des immobilisations financées antérieurement par la générosité du public.

Il y a donc lieu de neutraliser le montant de ces amortissements (ligne VI du compte d'emploi des ressources : -328.6 K€). Cette neutralisation concerne principalement les travaux d'aménagement des Ateliers de l'Îlot et de Chemin Vert, et dans une moindre mesure ceux de Thuillier.

De ce fait, le montant net des ressources issues de la générosité du public, affectées aux missions sociales s'élève à 1 169.4 K€ (1 122.4 K€ en 2014).

Le solde des ressources issues de la générosité du public est affecté aux :

- frais d'appel à la générosité du public = 261.0 K€ ;
- frais de fonctionnement = 232.5 K€ ;
- acquisitions d'immobilisations = 132.4 K€.

13- Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015

Cette dernière partie du tableau (colonne (4) permet de suivre, d'une année à l'autre, l'utilisation faite des ressources collectées auprès du public.

Compte tenu :

- du solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées au 31 décembre 2014 (1 725.2 K€) ;
- des ressources collectées auprès du public en 2015 (2 028.6 K€) ;
- des emplois financés par ces ressources en 2015 (1 795.3 K€) ;
- et de la reprise sur fonds dédiés (+25.7 K€) ;

le solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées au 31 décembre 2015, s'élève à **1 984.2 K€**, en augmentation de 259.0 K€ par rapport à l'exercice précédent.

C'est ce solde qui sera repris dans le compte d'emploi annuel des ressources de l'exercice 2016. Il servira entre autres à financer, dans les années à venir, les projets en cours de l'association, notamment le développement de l'Ateliers-Qualification-Insertion et les travaux à réaliser sur nos immeubles.

14- Nature et quantité des ressources en nature

L'association bénéficie, dans le cadre de ses activités d'insertion et d'aide sociale à Amiens, de dons importants de denrées alimentaires, destinées à l'atelier de restauration collective. Ces denrées proviennent de l'hypermarché Auchan, à Amiens, pour lequel l'association effectue quotidiennement un tri de denrées périssables et autres opérations de manutention.

Ces dons ont fait l'objet d'une valorisation, fondée sur le prix de vente grand public des articles étiquetés. En 2015, la valeur ainsi calculée des denrées alimentaires données à l'association s'établit à 285.7 K€, en baisse de 55.9 K€ par rapport à l'exercice précédent (-16.4 %) : cela provient notamment du fait qu'en 2014, nous avons bénéficié de dons de la part des magasins Leclerc, en vertu d'une convention qui s'est terminée depuis.

Ce montant doit cependant être modulé de deux facteurs :

- 1- la valorisation ne concerne que les produits étiquetés ; elle n'inclut pas les produits en vrac, dont principalement les fruits et légumes, dont l'estimation tant en poids qu'en montant suppose une organisation dont l'association n'a pas les moyens de se doter aujourd'hui ;
- 2- de nombreux produits, dont la date limite de consommation est proche ou dont l'emballage est abîmé, doivent être jetés après un deuxième tri effectué en cuisine, à leur arrivée dans les locaux de l'association ; d'autres ne peuvent être cuisinés ou servis avant leur péremption, et doivent également être jetés.

Globalement, il semble raisonnable d'estimer que les denrées non valorisées d'un côté, et celles jetées ou données de l'autre, se compensent en valeur, et que le montant valorisé pour les seuls produits étiquetés est représentatif de la valeur du don alimentaire des hypermarchés.

15- Etat des effectifs bénévoles

Le bénévolat s'est développé selon les axes suivants en 2015 :

- **Chemin Vert :**
 - Remise à niveau des savoirs de base et enseignement du français comme langue étrangère (FLE) : 1 bénévole
 - Initiation à la connaissance de l'informatique et de son environnement : 1 bénévole
 - Animation et organisation d'activités (jeu d'échecs, yoga) et de sorties : 3 bénévoles
- **Ateliers de l'Îlot :**
 - Transmission de savoir-faire et encadrement technique : 2 bénévoles
- **La Passerelle :**
 - Animation d'un atelier de peinture : 1 bénévole
 - Participation aux repas et présence régulière auprès des résidents : 1 bénévole
- **Îlot Val-de-Marne :**
 - Remise à niveau en français : 1 bénévole
- **Atelier Qualification-Insertion :**
 - Animation de cours de yoga : 1 bénévole
- **L'arrivée au Conseil d'Administration de nouveaux membres et leur implication au sein des groupes de travail** portant sur les projets de l'association, dont le projet de développement de l'Atelier Qualification-Insertion et le développement des relations avec les entreprises.

La formalisation de l'intégration des bénévoles au sein de l'association se poursuit par la mise en place d'un fichier, de conventions de bénévolat, de fiches de mission et de besoins.

L'association n'a toutefois pas jugé actuellement utile de formaliser un suivi des heures apportées par chaque bénévole.

16- Informations clefs

	2015	2014	2013
Part des missions sociales par rapport au total des emplois	88.6%	88.0%	87.5%
Part des coûts de collecte dans les produits de la générosité	15.5%	15.5%	14.3%
Effectif salarié (en ETP)	143.2	132.6	131.4
Dont personnel en insertion	40.7	37.0	38.2
Total annuel des trois salaires les plus élevés (K€)	210.5	205.6	204.8
Total des rémunérations versées aux administrateurs	0.0	0.0	0.0

17- Glossaire

ACI :	Ateliers et Chantiers d'Insertion
ALT :	Aide au logement temporaire
ASP :	Agence de Services et de Paiement
AQI :	Atelier Qualification-Insertion de l'Îlot
CAF :	Caisse d'Allocations Familiales
CASF :	Code de l'Action Sociale et de la Famille
CER :	Compte d'Emploi des Ressources
CHRS :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CP :	Congés Payés
CRC :	Comité de la Règlementation Comptable
DDCS :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DGF :	Dotation Globale de Financement
DIRECCTE :	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DISP :	Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires
DRJSCS :	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
ETP :	Equivalent Temps Plein
FDI :	Fonds Départemental d'Insertion
FIPD :	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
IAE :	Insertion par l'Activité Economique
IDR :	Indemnités de Départ à la Retraite
IJSS :	Indemnités Journalières de Sécurité Sociale
ISF :	Impôt de Solidarité sur la Fortune
LHSS :	Lits Halte Soins Santé
OPCA :	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PSE :	Placement sous Surveillance Electronique
RSA :	Revenu de Solidarité Active
RTT :	Réduction de Temps de Travail
SPIP :	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
TTC :	Toutes Taxes Comprises



Maisons d'accueil l'Îlot
Association reconnue d'utilité publique

88, boulevard de La Villette
75019 Paris - 01 43 14 31 00
maisons-accueil@ilot.asso.fr

www.ilot.asso.fr



Commissaires aux comptes
Deloitte & associés
185 av. Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex